La Mobilité Etudiante



Service des Relations Internationales de la Faculté de Droit

law.outgoing@univ-catholyon.fr

04.81.09.85.33









La mobilité étudiante : pourquoi une mobilité ?

- Pour s'ouvrir à une conception différente du droit
- Pour s'ouvrir au droit européen et international
- Pour renforcer le niveau en anglais ou dans une autre langue internationale
- Pour compléter judicieusement son parcours universitaire
- Pour envisager son parcours professionnel
- Pour découvrir d'autres cultures
- L'impact d'une mobilité est très positif











Le choix de la destination, un choix cohérent

Différents critères permettent de choisir sa destination :

- La langue du pays d'accueil et la langue d'enseignement
- > Son niveau de langue (certains pays sont plus ou moins exigeants cas de l'Australie par exemple)
- ➢ Possibilité de suivre des stages intensifs de cours de langue en amont (exemple Université de Trier ⇒ très souvent payants)
- Les enseignements dispensés sur place (le lien éventuel avec ceux dispensés en France)
- ➤ Vous devez consulter les sites internet des universités susceptibles de vous intéresser
- Possibilité de vous indiquer la liste des cours qui ont été choisis au cours des années précédentes
- En fonction de vos <u>ambitions</u> universitaires et ou professionnelles
- > Toute destination sera nécessairement une belle aventure











Les universités partenaires



QR Code vers la liste des partenaires





Retrouvez la liste de nos universités partenaires sur cette page (mise à jour régulièrement)











Continent européen

* Uniquement au Semestre :

** Nouveau partenaire

ALLEMAGNE

Universität Trier

Bucerius Law School, Hambourg *

EBS, Wiesbaden *

Hochschule für Wirtschaft und Recht, Berlin

Rhine-Waal University of Applied Sciences, Clèves

AUTRICHE

Université de Vienne

Université d'Innsbruck

BELGIQUE

Université de Namur

Université Catholique de Louvain **

BULGARIE

Université de Plovdiv **

CHYPRE

University of Cyprus

CROATIE

Universitas Studiorum Catholica

Croatica Zagreb **

ESPAGNE

Universidad de Cadiz

Universidad Comillas, Madrid

Universidad Pablo de Olavide, Séville

Universidad Catolica de Murcia

Universidad la Laguna, Tenerife

Universidad de Valladolid

Universidad de Loyola : Séville et Cordoue

Université Européenne de Madrid **

FINLANDE

University of Turku

The University of Eastern Finland

GÉORGIE

Sulkan-Saba Orbeliani Teaching Univ.

HONGRIE

Université de Pázmány, Budapest

Université de Szeged, Szeged

Université ELTE Eötvos Loránd, Budapest

LUPS, Budapest

IRLANDE

National University of Ireland, Maynooth

University of Limerick **











Continent européen (suite)

ITALIE

Università del Piemonte Orientale, Milan Università degli studi La Sapienza, Rome Università Maria ss Asunta (Lumsa), Rome Università degli studi del Molise, Campobasso Università degli studi di Perugia, Perugia Università degli Studi di Torino, Torino Università dell'Insubria, Varese **

LITUANIE

Vilnius University

<u>NORVÈGE</u>

Universitetet i Bergen, Bergen
UiT The Arctic University of Norway, Tromso
University of Agder, Agder ** (sous réserve)

PAYS-BAS

Université de Saxion, Enschede *
Radboud University, Nijmegen
Groningen University

POLOGNE

Université de Jagellione, Cracovie The John Paul II Catholic University, Lublin

PORTUGAL

Universidade Catolica Portuguesa, Porto

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Masaryk University, Brno

ROUMANIE

University Cluj

ROYAUME-UNI

University Glasgow Caledonian, – Ecosse
University Robert Gordon, Aberdeen – Ecosse
University de Sirling - Ecosse
City Saint George's, University of London – Angleterre
Queen's University of Belfast **

* Uniquement au Semestre

** Nouveau partenaire

SLOVAQUIE

Comenius University, Bratislava

SUÈDE

Stockholm University
Karlstad University

SUISSE

Université de Fribourg

TURQUIE

Galatasaray, Istanbul Université d'Izmir Bilkent University











- Uniquement au Semestre 1
- ** Nouveau partenaire

>AMÉRIQUE DU NORD

Pontificia Universidad Catolica del Peru, Lima - Pérou

Université de Sherbrooke, Québec – Canada Thomson Rivers University, Kamloops, Colombie Britannique - Canada St John's University– New York – Etats-Unis (au niveau Master) Seton Hall – Etats-Unis **

> AMÉRIQUE CENTRALE

Universidad Anahuác, Mexico - **Mexique** Universidad autonoma de Puebla (UPAEP), Puebla — **Mexique** Pontificia Universidad Catolica de **Puerto Rico**

>AMÉRIQUE DU SUD

Universidad Catolica Argentina (UCA), Buenos Aires – **Argentine** Pontificia Universidad Catolica (PUC), Rio de Janeiro – **Brésil** Pontificia Universidad Catolica de Valparaiso – **Chili** Universidad Mayor, Santiago de Chile – **Chili**













Asie, Australie, Proche Orient, Afrique

≻ASIE

Université de Sophia, Tokyo - Japon

Université Ateneo de Manille – Philippines *

Université Catholique de Fu Jen, New Taipei City – Taïwan

RenMin University of China, Beijing – Chine

University of Economics and Law, Hô-Chi-Minh – Vietnam

Hankuk University, Séoul – Corée du Sud **

►AUSTRALIE

Université de Bond, Gold Coast

Université Notre Dame, Sydney

Macquarie University, Sydney

Australian Catholic University, Sydney

UTS University of Technology Sydney **

> <u>PROCHE-ORIENT :</u> Destinations neutralisées pour raisons qéopolitiques et de sécurité

Université Saint-Esprit de Kaslik, Jounieh – Libar

Université St Joseph, Beyrouth – Liban

Haim Striks School of Law, Rishon le Zion – Israel











Le choix du semestre

Sélection du semestre :

- ➤ En considération des matières enseignées en L3 au premier et au second semestre à Lyon. L'objectif est de ne pas manquer une matière importante dispensée en France pour l'Avenir (futurs Masters) — NB: <u>Attestation post-mobilité UCLy</u> (slide suivant)
- ➤ En considération des matières dispensées dans l'Université d'accueil. Travail de recherche important en amont
- ➤ En considération des dates de départ et retour. En fonction des destinations, les dates de semestres peuvent être décalées possibilité de départ début Janvier (voire Août/S5 ou Décembre/S6), ou encore retour possible en Juillet.











Le choix du semestre – Attestation de post-mobilité



La Faculté de Droit vous offre la possibilité d'obtenir une *Attestation de Post-Mobilité*. Ce document pourra être délivré aux étudiant.e.s effectuant une mobilité et qui souhaitent être évalué.e.s dans des matières de droit dispensées à l'UCLy durant leur semestre à l'étranger.











Le dossier

<u>Deux étapes</u>:





- > Une **lettre de motivation** dans laquelle vous exposez :
 - Les raisons pour lesquelles vous souhaitez partir
 - Les critères du choix d'Universités dans lesquelles vous souhaitez vous rendre
 - Le semestre choisi (lequel ? Pourquoi ?)
 - Toute précision utile
- > Un CV à jour
- > Votre relevé de notes de 1^{ère} année
- ➤ Un certificat attestant du niveau en anglais pour les Universités qui l'exigent et dans lesquelles l'enseignement se fait en anglais. Le certificat requis dépend des Universités : vérifiez-le sur les sites internet de nos partenaires (Cambridge, TOEFL, IELTS...), ou bien dans le tableau des partenaires que nous vous transmettrons. Attention à la date de fin de validité de celui-ci.
- ➤ Le dossier est à compléter et renvoyer pour le 27 janvier au plus tard. Tout dossier incomplet ou retardataire ne sera pas étudié.









QR code du Forms



La procédure

Le 27/01/2026:

> Dernier délai pour remettre le dossier sur la plateforme et par mail. Tout dossier incomplet ne pourra et ne sera pas étudié.

Courant février et mars:

- > Tests de langue en allemand, italien, espagnol sur la base d'une convocation.
- ➤ Tests de langue anglaise : tous les étudiants candidats à la mobilité devront être évalués dans le cadre d'un Mobility Placement Test en ligne dont la programmation vous sera communiquée.

Le 03/03/2026:

> Annonce des résultats par courriel.

Aucune modification, aucun échange n'est alors possible.











Quels sont nos critères pour sélectionner les dossiers?

Le Niveau académique :

- Validation de tous les semestres (1, 2 et 3*)
- 🕨 Le niveau académique détermine le classement en cas de demandes plus importantes que le nombre de places offertes.

Niveau en langue :

- Basé sur un test officiel, le Mobility Placement Test ou une évaluation faite par nos enseignants (selon la destination)
- Basé sur les notes obtenues en S1, S2 et S3 en langue

Pour aller plus loin : consulter le site de l'Agence Erasmus+

La motivation de l'étudiant :

- Exposée dans sa lettre
- Son parcours universitaire (études antérieures, options, spécialités, DU...)
- Son parcours professionnel (emplois, stages...)











^{*} Attention, il vous est recommandé de ne pas sélectionner de PPP en cas d'échec au semestre 3 dans le souci pour le bon déroulement d'un projet qui serait commun ou de groupe et que vous seriez susceptible de quitter à l'issue du semestre 5 au cas où votre projet de mobilité (semestre 6) serait maintenu.

Les aides financières possibles (mais non garanties)

L'attribution d'une aide financière n'est pas systématique, nous sommes soumis à des quotas.

Pas de demande préalable à formuler, les informations seront communiquées directement aux étudiants lorsque les répartitions seront effectuées. Attention, l'attribution ne couvre pas l'intégralité de la période de mobilité.

Programme ERASMUS+

Financé par la Commission Européenne pour des mobilités en Europe.

Condition: accord bilatéral avec l'université.

Allocation : de 230€ à 348€ par mois en fonction de la destination

Programme BRMI (Bourse Région Mobilité Internationale)

Financé par la Région Rhône-Alpes pour des mobilités toutes destinations (y compris Europe).

Allocation: 95€ par semaine

Aide forfaitaire de 530€ pour les étudiants boursiers CROUS











Le choix des cours

Les cours doivent être choisis en considération de 4 critères :

- Des cours similaires ou proches de ceux existant dans le semestre français auquel vous ne participez pas.
- ➤ Des cours ouverts à l'International et/ou permettant de découvrir un autre système juridique (Introduction au Droit autrichien, écossais, etc.).
- Des cours prenant en considération votre projet universitaire et/ou professionnel.
- > Des cours cumulant au moins 30 crédits ECTS pour le semestre.

Dès lors que vous avez sélectionné les cours que vous souhaitez suivre, vous devez obtenir l'accord <u>préalable</u> de M. Louis-Daniel Muka Tshibende, Directeur Adjoint International de la Faculté de Droit. Dans le message adressé, prenez soin de préciser l'intitulé exact de chaque cours (avec traduction pour les langues autres que l'anglais), et le nombre de crédits (crédits locaux et équivalents ECTS). Attention : Le nombre de matières varie d'un pays à un autre, d'une Université à une autre, de même que les volumes horaires et les crédits.

Il est souvent nécessaire de procéder à des changements de cours une fois arrivé sur place. Il faut alors obtenir l'accord des Universités d'envoi et d'accueil.











Logistique

Le déplacement :

- A votre charge
- Ne s'envisage que lorsque l'ensemble des autres éléments ont été validés.
- Un billet d'avion ne se prend qu'en dernier lieu.

Le logement :

La plupart des Universités disposent d'un service logement et de résidences étudiantes. Il est parfois nécessaire de s'orienter vers des bailleurs privés (chambre chez l'habitant, studios, colocation, etc.). Vous êtes autonome pour la recherche de logement, mais le service des Relations Internationales peut vous accompagner en cas de difficulté.











Logistique

> La sécurité sociale :

Pour **une mobilité au sein de l'Union Européenne**, il faut se procurer la « Carte européenne d'assurance maladie » auprès de son centre d'affiliation (CEAM).

Pour une mobilité hors Union Européenne:

- Le pays et/ou l'Université d'accueil peuvent imposer l'adhésion au régime local de sécurité sociale.
- En tout état de cause il vous appartient de vous renseigner et de mesurer l'opportunité de vous assurer volontairement pour la durée de votre séjour d'études à l'étranger, auprès d'une compagnie d'assurances privée prévoyant une protection sociale.

Pour une mobilité au Québec, il faut retirer auprès de votre centre d'affiliation le formulaire SE 401-Q-106 « Attestation d'affiliation à leur régime de sécurité sociale des participants aux échanges entre établissements d'enseignement supérieur », et nous le faire compléter.











Sur place

- Assiduité aux cours
- Respect du calendrier fixé
- Travail assidu
- Un courriel à mi-parcours pour un point









Vous représentez, vous êtes l'image de la Faculté de Droit et de la France. En cas de problème grave : contactez nous











Les personnes référentes

Une équipe composée de :

- -Louis-Daniel MUKA TSHIBENDE, Directeur Adjoint International
- -Louis BERTIER, Directeur pédagogique Faculté de Droit Campus Alpes Europe
- -Marine ESCOT, Attachée aux Relations Internationales
- -Jessica BONREPAUX, Assistante Relations Internationales (étudiants entrants)
- -Jéhanne BOBIN, Assistante Relations Internationales (Parcours Europe et International)
- -Michel CANNARSA, Directeur de la Faculté de Droit
- -Un référent principal : Marine ESCOT (étudiants sortants)
 - <u>law.outgoing@univ-catholyon.fr</u> (ne pas écrire sur la BAL personnelle)
 - +33 4.81.09.85.33

En collaboration avec Vice-Rectorat Développement International et Europe:

- -Franck VIOLET, Vice-Recteur Développement International et Europe
- -Lory HUET (Zone hors UE), Frédérique GENIN, Irina CHEVRET (Zone UE), Marion COUTURIER (BRMI, Mobility Online)









